

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdog16.fr

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente



BUDGET ANNEXE

2013

« TRES HAUT DEBIT »

COMPTE ADMINISTRATIF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDEG 16

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16

Numéro SIRET : 25160006000031

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget Annexe "Très haut débit"

ANNEE 2013

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
- p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
- p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
- p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - AUTRES ANNEXES

A - Eléments du bilan

- p.16 A1 - Présentation croisée par fonction
- p.18 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
- p.20 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
- A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.8 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.9 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- p.26 A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- p.27 A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement
- A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement
- A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
- A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)
- A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)
- A10.3 - Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)
- A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)
- A11 - Etat des travaux en règle
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.28 C1.1 - Etat du personnel
- C2 - Action de formation des élus
- C3 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.30 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêtés et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

SDEG 16

Budget Annexe "Très haut débit"

CA

2013

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

Population totale (colonne h du recensement INSEE) :

Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*) :

Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	82,48	0,10
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	100,00	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,100

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont à interpréter avec précaution pour les communes de moins de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2 et R.2313-1, L.2313-2 et R.2313-2, L.2313-3 et R.2313-3, L.2313-4 et R.2313-4, L.2313-5 et R.2313-5 et R.2313-6 et R.2313-6 du CGCT).

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'abi sont les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le ratio 5 n'est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	A 80 832,62	G 103 105,98
Section d'investissement	B 22 273,36	H 11 136,58
	+	+
Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D 76 639,08 (si déficit)	J (si excédent)
	=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 179 745,06	= G+H+I+J 114 242,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	E 0,00	K 0,00
	F 0,00	L 65 502,40
	= E+F 0,00	= K+L 65 502,40

Section de fonctionnement	= A+G+H 80 832,62	= G+H+K 103 105,98
Section d'investissement	= B+D+J 98 912,44	= H+J+L 76 639,08
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+J+F 179 745,06	= G+H+H+K+L 179 745,06

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	E	0,00 K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	F	0,00 L	65 502,40
13	Subventions d'investissement	0,00	65 502,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles rattachent à la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R-2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R-2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 121 550,00	0,00	0,00	16 121 550,00
Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières					
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		16 143 823,36	22 273,36	0,00	16 121 550,00

Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012

(3)

76 639,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 663 482,00	0,00	65 502,40	4 627 979,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 093 988,00	0,00	0,00	11 093 988,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement					
23	Immobilisations en cours	15 787 450,00	0,00	65 502,40	15 721 947,60
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	399 602,40	0,00	0,00	399 602,40
18	Compte de liaison : affectation (6)	11 136,68	11 136,68	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières					
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	410 739,08	11 136,68	0,00	399 602,40
Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	16 189 189,08	11 136,68	65 502,40	16 121 550,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	22 273,36	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL		16 220 482,44	11 136,68	65 502,40	16 143 823,36

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012

(3)

0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
BALANCE GENERALE DU BUDGET		II	
		B2	

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges	0,00		0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73 Impôts et taxes	0,00		0,00
74 Dotations, subventions et participations	103 105,98		103 105,98
75 Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 Produits financiers	0,00		0,00
77 Produits Exceptionnels	0,00		0,00
Recettes de fonctionnement - Total	103 105,98	0,00	103 105,98
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012			0,00

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	11 136,68		11 136,68
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18 Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26 Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45. Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3.. Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	11 136,68	0,00	11 136,68
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Mont de rattachement particulier, telles que les opérations de stocks liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si le rattachement est effectué dans le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'investissement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			
		III	
		A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		Mandats émis	Charges rattachées		
011	Charges à caractère général	74 846,00	56 521,14	0,00	10 324,86
6231	Annexes et insertions	3 000,00	538,20	0,00	2 461,80
62871	A la collectivité de rattachement	1 846,00	1 846,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	70 000,00	54 136,94	0,00	15 863,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	10 154,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattach.	10 154,00	10 154,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	(a) = (011+012+014+65+656)	85 000,00	66 675,14	0,00	10 324,86
66	Charges financières (b)	14 157,48	14 157,48	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 157,48	14 157,48	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		99 157,48	80 832,62	0,00	18 324,86
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	0,00	0,00	22 273,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre secta	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 273,36	0,00	0,00	22 273,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 273,36	0,00	0,00	22 273,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		121 430,84	80 832,62	0,00	40 598,22
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1040.
(5) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 à la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 à la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		III	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)		Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
		Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Produits rattachés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	121 430,84	103 105,98	0,00	0,00	18 324,86
74758	Autres groupements	121 430,84	103 105,98	0,00	0,00	18 324,86
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		121 430,84	103 105,98	0,00	0,00	18 324,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76238	Par d'autres tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		121 430,84	103 105,98	0,00	0,00	18 324,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		121 430,84	103 105,98	0,00	0,00	18 324,86
Pour information						
R 002	Excédent de fonctionnement reporté de 2012	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040.
(4) Dont 7765 pour figurer dans le détail du chapitre 043 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Ce compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 043 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre assimilé à l'excédent des opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
C-1-1-B

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		III	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	16 121 550,00	0,00	0,00	16 121 550,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	16 121 550,00	0,00	0,00	16 121 550,00
Total des dépenses d'équipement		16 121 550,00	0,00	0,00	16 121 550,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 143 823,36	22 273,36	0,00	16 121 550,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)				
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 143 823,36	22 273,36	0,00	16 121 550,00
Pour information					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de 2012	76 639,08			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 042 = R1 042.
(4) Les comptes 15, 29, 38, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Dont 192.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = R1 041.
C-1-1-B

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		III	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 693 482,00	0,00	65 502,40	4 627 979,30
1321	Etat et établissements nationaux	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1322	Régions	1 191 446,00	0,00	0,00	1 191 446,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	2 502 036,00	0,00	65 502,40	2 436 533,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors T65)	11 093 968,00	0,00	0,00	11 093 968,00
1641	Emprunts en euros	11 093 968,00	0,00	0,00	11 093 968,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 787 450,00	0,00	65 502,40	15 721 947,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 136,68	11 136,68	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 136,68	11 136,68	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	399 602,40	0,00	0,00	399 602,40
2315	Installations, matériel et outillage techniques	399 602,40	0,00	0,00	399 602,40
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
276348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	410 739,08	11 136,68	0,00	399 602,40
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	16 198 189,08	11 136,68	65 502,40	16 121 550,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)/4)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 273,36	0,00		22 273,36
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	22 273,36	0,00		22 273,36
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	16 220 462,44	11 136,68	65 502,40	16 143 823,36
	Pour information				
R001	Solde d'exécution positif reporté de 2012	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D 041 = RI 041.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
III - VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		III	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments affectés à l'exercice				Pour mémoire - Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	En cumulé	
	C-A	D-B
Recettes - Dépenses		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Inclure la ligne budgétaire.
(3) Inclure la ligne budgétaire.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Opérations financières	98 912,44											98 912,44
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles	98 912,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 912,44
Total recettes réelles	11 136,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,68
Solde d'investissement	-87 775,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-87 775,76
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 502,40	0,00	65 502,40
Solde d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 502,40	0,00	65 502,40
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses réelles	80 832,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 832,62
Total recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	103 105,98
Solde de fonctionnement	-80 832,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	-87 775,76
RESTE A REALISER au 31/12/N												
Total dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public au budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

16

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Non Ventilables	0 Services généraux des admin- istrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses réelles investissement		22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
Réalisations		22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 273,36
Total recettes réelles investissement		11 136,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 502,40	0,00	76 639,08
Réalisations		11 136,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 136,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 136,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,68
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses réelles fonctionnement		80 832,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 832,62
Réalisations		80 832,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 832,62
011	Charges à caractère général	56 521,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 521,14
6231	Annonces et insertions	538,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538,20
62071	À la collectivité de rattachement	1 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 846,00
6208	Autres services extérieurs	54 136,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 136,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
66	Charges financières	14 157,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 157,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 157,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 157,48
Total recettes réelles fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	103 105,98
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	103 105,98
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	103 105,98
74759	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105,98	0,00	103 105,98

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

17

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2013
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	80 832,62	80 832,62
011 Charges à caractère général	66 521,14	66 521,14
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 154,00	10 154,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
66 Charges financières	14 157,48	14 157,48
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser
C-1-1-B

18

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2013
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
RECETTES TOTALES (1)	103 105,98	103 105,98
74 Dotations, subventions et participations	103 105,98	103 105,98

CHAPITRES	Sous-fonction 81 816 Autres réseaux et services divers
RECETTES TOTALES (1)	103 105,98
74 Dotations, subventions et participations	103 105,98

(1) de l'exercice + restes à réaliser
C-1-1-B

19

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement
 C-1-1-B

20

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux (taux au 31/12/2013) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type d'indices (3)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (4)	Taux maximal (4)	Coût de sortie (5)	Taux après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget (6)	Intérêts payés au cours de l'exercice (7)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (8)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
70005814721	CRCAM CHARENTE PERIGORD	334 100,00	1	15,00				0,00		300 689,96	4,50	14 157,46	0,00	100,00%
TOTAL A		334 100,00								300 689,96		14 157,46	0,00	100,00%
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		334 100,00								300 689,96		14 157,46	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du montant couvert et la part non couverte.

(3) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou autres ou l'un entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(4) Montant, indice ou formule.

(5) Coût de sortie : indiquer le montant à acquitter pour le remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

(6) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(8) Indiquer les intérêts reçus au titre de contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat																
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (7)	Date du premier rembt	Nominal (1)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (8)	Taux initial (2)		Devises	Périodicité des rembt (5)	Profil d'amortissement (9)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Coût de sortie (10)	Couverture ? O/N (6)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt (4)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					334 100,00									0,00		0,00	
1641 Emprunts en euros (total)					334 100,00									0,00		0,00	
70005814721	ORCAM CHARENTE PERIGORD	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00	F		4,5	4,50		T	C	N	0,00	N	0,00	A-1
TOTAL GENERAL					334 100,00									0,00		0,00	

(1) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(2) Taux d'intérêt : taux initial du contrat.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; BM : bimestrielle ; SM : semestrielle ; Tr : trimestriel.

(6) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(7) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer les différentes dates.

(8) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(9) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(10) Coût de sortie : indiquer le montant à acquitter pour le remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2013					ICNE de l'exercice
	Capital restant dû au 31/12/2013	Durée résiduelle	Taux d'intérêt	Annuités payées au 31/12/2013		
				Capital	Charges d'intérêt	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)	300 689,96			22 273,36	14 157,48	2 856,55
1641 Emprunts en euros (total)	300 689,96			22 273,36	14 157,48	2 856,55
70005814721	300 689,96	13,33	4,50	22 273,36	14 157,48	2 856,55
TOTAL GENERAL	300 689,96			22 273,36	14 157,48	2 856,55

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.8

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	300 689,96					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2013 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	
	IV
	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
 (2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	
	IV
	A6.1

DETAIL DES DEPENSES						
Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	22 273,36 I	22 273,36	0,00	0,00	0,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	22 273,36 II	22 273,36	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00	0,00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A6.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES			

DETAIL DES RECETTES					
Art (1)	Libellé (1)	Credits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d	22 273,36	III	0,00	22 273,36
	Autres recettes financières (b)			0,00	0,00
275348	Autres communes			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	22 273,36		0,00	22 273,36

IV - ANNEXES		Montant
Dépenses financières (I)		22 273,36
Recettes financières (II)		0,00
Solde (recettes - dépenses)	IV = III - (I)	-22 273,36
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c2763 + D (5)	-22 273,36
Résultat hors charges transférées	III - II	-22 273,36

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)					
Art.	Libellé	Credits votés (BP + DM + RAR 2012)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		CA	2013
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013		C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FLIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	2	0
Directrice Générale Adjointe	A	1	1	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	2	0
Directeur Général	A	1	1	0
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	4	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/9550102/C du 23 mars 1985
(2) Catégories : A, B, ou C

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Hors comptes 1023, 1025, 10259 et 1 063.
(3) Indiquer le signe algébrique
(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(5) Il s'agit des dépenses réglées au compte 2763.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1) / SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
		Indice	Euros	
Total				

(1) CATEGORIES : A, B et C
 (2) SECTEUR ADM: Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 TECH: Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URG: Urgence (dont emplois en cabinet)
 ENV: Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM: Communication
 S: Social (dont aide sociale)
 MS: Médico-social
 I: Inter-municipale
 SP: Sportif
 CULT: Culturel (dont enseignement)
 ANIM: Animation
 RS: Restauration scolaire
 EN: Enseignement
 CAB: Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)
 (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts
 4: Contrat à durée déterminée (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 5: Article 3, 1ère alinéa : emplois permanents à temps plein, à temps partiel ou à temps partiel (matinale, maternité...), ou pour suite des emplacements à la vacance d'un emploi
 3-2: article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel
 3-3: article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (31H50) dans les communes de >5000 habitants
 47: article 47
 110: article 110
 A: autres (préciser)

IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
IV	D2

Nombre de membres en exercice : 104
 Nombre de membres présents : 58
 Nombre de suffrages exprimés : 58
 VOTES : Pour : 58
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 12 février 2014

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN,
 A Angoulême, le 24 février 2014
 Le Président, Jean-Michel BOLVIN,

A Angoulême, le 24 février 2014.

Les membres du Comité syndical,

SYNDICAT
 DES
 PROPRIETAIRES
 D'IMMOBILITES
 D'ANGOULEME

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28 FEV. 2014 et de la publication

A Angoulême, le 24 février 2014.

